

Licence 2 Droit EAD

Responsable : Thomas GERARD

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Étudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	Semestres	ECTS	Évaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Résoudre un problème juridique			40			10/20
Droit civil 3 – Droit des obligations : contrats		3	6	ET	ET	
Droit administratif I		3	6	ET	ET	
Droit pénal général		3	6	ET	ET	
Droit civil 4 – Droit des obligations : responsabilité civile		4	6	ET	ET	
Droit administratif II		4	6	ET	ET	
2 UE au choix						
Droit privé des affaires	☐	4	5	ET	ET	
Procédure pénale	☐	4	5			
Droit de l'UE	☐	4	5			
Finances publiques	☐	4	5			
BCC2. Situer un problème dans son contexte			14			8/20
Histoire de la construction européenne		3	4	ET	ET	
Enjeux de la transition écologique - SPOC		3	2	VSN	VSN	
Grands systèmes de droit		4	4	ET	ET	
Histoire du droit privé depuis la Révolution		4	4	ET	ET	
BCC3. Agir et communiquer			6			10/20
Informatique (Pix)		3	1	ET	ET	
Anglais 1		3	2	ECI		
Projet personnel et académique		4	1	VSN	VSN	
Anglais 2		4	2	ECI		
Total annuel			60			

Modalités de contrôle des connaissances :

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

Conditions de validation de l'année de Licence 2 :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »)

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 8/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC ne sera pas validé.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)

via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant